

Exposition

Les Noirs en France au XVIII^e siècle Des plantations coloniales aux abolitions de l'esclavage

L'intention

Cette exposition, à partir d'un fait divers de la seconde moitié du XVIII^e siècle, permet d'aborder l'histoire des traites, de l'esclavage, du commerce colonial et du racisme.

A travers ses thèmes, il s'agit de souligner :

- d'une part les aspects humains,
- d'autre part les articulations et les interdépendances entre les différents thèmes : économie, géopolitique, société, politique, culture.

13 kakémonos illustrés

0. Introduction / Présentation

puis 12 kakémonos, numérotés de 1 à 12, et tous introduits par un document illustré synthétisant leur thématique :

1. Libres de couleur et affranchis dans la France du Siècle des Lumières
2. La société coloniale dans les Îles d'Amérique
3. La plantation coloniale
4. L'expansion coloniale européenne
5. Le commerce colonial
6. L'esclavage : la morale et le droit
7. Les traites d'esclaves et l'invention du Nègre
8. Les effets du commerce colonial en France au XVIII^e siècle
9. Le débat sur l'esclavage au temps des Lumières
10. La révolte haïtienne et l'abolition de l'esclavage (1794)
11. XIX^e siècle : le difficile chemin des abolitions / Le colonialisme sans esclaves
12. Résonances actuelles

Une bibliographie par thématique est proposée, pour permettre un approfondissement aux visiteurs.

Les publics visés

- Les associations et collectivités concernées par les thématiques présentées, désireuses de réaliser une animation en intégrant une réflexion pédagogique. Le grand public est visé dans ce cas.
- Les enseignants, collégiens et lycéens, dans le cadre des programmes de l'Education Nat.

- Les collectivités locales, les médiathèques désireuses de proposer une exposition, en particulier à l'occasion du mois des Mémoires ou tout évènement, cérémonie sur les thématiques présentées.

La structure et l'équipe porteuses de cette exposition

L'association *Grain de liberté*, éditrice de la bande dessinée *Grain de liberté*, est à l'origine de cette exposition, réalisée par :

Denis Saillard, est professeur agrégé, docteur en histoire, chercheur associé au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC) de l'Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines (Université Paris-Saclay)..

Joki et Eusèbe : les auteurs de la bande dessinée *Grain de liberté*

Joki, né en Guadeloupe et ingénieur en région parisienne, a rédigé ce récit parce qu'il est passionné par l'histoire et ses représentations et s'intéresse plus particulièrement à la relation entre la métropole et ses territoires ultramarins.

Renaud Eusèbe est un dessinateur passionné et éclectique. Il a déjà mis en image la même tranche d'histoire dans *La Rose et l'Aigle*, une bande dessinée en trois tomes dans laquelle le scénariste Césard évoque la vie de Joséphine de Beauharnais.

Nominé dans la catégorie « Jeunes Talents » au festival BD de Nîmes en 2011, il remporte le prix du festival « Dessinator » de Saint-Hilaire-du-Harcouët en 2018.

Les possibilités de mise à disposition de l'exposition et d'animation

- Mise à disposition temporaire des kakémonos / Acquisition envisageable.
- Présentation de l'exposition à travers une visite guidée de l'exposition par Denis Saillard ou Joki.
- Animation spécifique par une conférence basée sur l'exposition ou sur l'un de ses thèmes présentée par Denis Saillard ou Joki.
- Dédicace en présence des auteurs Joki et Eusèbe de la bande dessinée *Grain de liberté*, à l'origine de cette proposition d'exposition.

Les conditions de mise à disposition et d'animation sont définies au cas par cas entre l'association *Grain de liberté* et la structure accueillante.

L'association *Grain de liberté* n'est pas à but lucratif.

Les frais de mise à disposition de l'exposition et d'animation sont à la charge de la structure accueillante.

Les redevances de droits d'utilisation des images et textes présentés sont acquittées par l'association *Grain de liberté*. Les licences concédées par la Bibliothèque nationale de France, la Réunion des Musées Nationaux, ..., imposent un libre accès du public.

Contacts

- Joki : 06.85.68.44.41 Mél : contact@graindeliberte.pictures / ev.cum@laposte.net
- Contact presse pour les kakémonos : Denis Saillard 06.66.55.03.69, saillard.denis@bbox.fr

Le propos de l'exposition

Rappeler le contexte de la présence paradoxale d'esclaves en France au XVIII^e siècle permet de questionner la manière dont les contemporains forgent leur point de vue sur un sujet d'emblée polémique.

Il est nécessaire, ensuite, de souligner les principaux rouages de l'économie coloniale, qui concerne en fait toute l'Europe, une partie de l'Asie, les Amériques et notamment leurs îles, et bien entendu l'Afrique. L'attitude des autorités politiques et morales doit être analysée. Elles appuient ce système, même si les États tentent d'en réguler certains abus et si des religieux, à titre individuel, considèrent l'esclavage contraire au message évangélique. Au fil des générations, on assiste dans les Îles d'Amérique et certaines colonies du continent à la genèse d'une nouvelle population, qui mêle mulâtres, affranchis et créoles. Elle occupe des fonctions essentielles dans une société coloniale très hiérarchisée mais unie par une langue, le créole.

Malgré l'essor considérable des productions coloniales, l'enrichissement personnel de planteurs et de négociants, et l'agrément que retirent les populations européennes de la consommation du sucre, du café, du tabac et d'autres denrées coloniales, les problèmes soulevés par ce système sont mis en évidence et débattus dans le grand échange d'idées et de connaissances nouvelles que sont, au XVIII^e siècle, les Lumières. Amorcées par les élites intellectuelles qui donnent une place privilégiée, sinon première, à la raison, celles-ci touchent progressivement le plus grand nombre. De ce bouillonnement émergent puis s'affirment les principes de liberté et d'égalité civile qui deviennent le socle des constitutions des États-Unis d'Amérique (1787) et de la France (1791) ; cette dernière leur adjoindra la fraternité dans sa devise.

Est-il possible de concilier la traite et l'esclavage avec la liberté et l'égalité ? En 1794, la Convention en France apporte une réponse négative, remise en cause par Napoléon Bonaparte en 1802. Néanmoins l'abolition de l'esclavage est définitivement proclamée en 1848 par la Seconde République, sur la proposition de Victor Schœlcher. Les autres nations européennes mettent elles aussi l'esclavage hors la loi au cours du XIX^e siècle, alors qu'une nouvelle vague de colonialisme entraîne des populations entières dans les souffrances du travail forcé jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Aujourd'hui, les traumatismes de cette histoire séculaire resurgissent :

- Faut-il remiser les statues de Schœlcher ou de Colbert ?
- Quelles réparations pour la traite et l'esclavage ?
- Pourquoi « Black Lives Matter » ?

Annexe 1 : un des 13 kakémonos



Dimensions : 210 cm x 85 cm

Prérequis :

- un espace de 50 m² au moins, adapté à une exposition (éclairage et calme)
- une dizaine de chaises

Annexe 2 : exemple d'animation autour de l'exposition : l'association TDHF à Champagnole septembre 2021

L'association TDHF (Tous pour les Droits Humains Fondamentaux),
issue de l'ex-délégation Terre des hommes Jura,
a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de l'exposition

**Les Noirs en France au 18^{es},
des plantations coloniales aux abolitions de l'esclavage.**

Lundi 13 septembre à 18h, Galerie Ephémère de Champagnole

Cette exposition sera présentée par
Denis SAILLARD, historien
Renaud EUSEBE et JOKI, auteurs de la BD *Grain de liberté*,
qui en constitue l'origine.



Mardi 7 septembre 2021

ACTU CHAMPAGNOLE ET RÉGION 23

CHAMPAGNOLE

La galerie éphémère accueille une exposition sur l'esclavage au siècle des Lumières

L'exposition « Les noirs en France au XVIII^e siècle, des plantations coloniales aux abolitions de l'esclavage » sera prochainement installée à la galerie éphémère de Champagnole. Elle abordera l'histoire des traites, de l'esclavage, du commerce colonial et du racisme au siècle des Lumières. Rencontre avec Rémy Gaudillier, l'un des organisateurs.

Ancien professeur d'histoire-géographie, Rémy Gaudillier est aussi le président de la toute récente association champagnoloise Tous pour les droits humains fondamentaux (TDHF). Elle proposera, avec Grain de Liberté, sa première exposition « Les Noirs en France au XVIII^e siècle, des plantations coloniales aux abolitions de l'esclavage », du mardi 14 au vendredi 24 septembre, au sein de la galerie éphémère de Champagnole.

Rappeler le contexte de la présence paradoxale d'esclaves en France au XVIII^e siècle permet de questionner la manière dont les contemporains forgent leur point de vue sur un sujet d'emblée polémique », résume l'association Grain de Liberté.

Pourquoi cette exposition en ce moment à Champagnole ?
« En partie parce que cette année, il y a les 20 ans de la loi Taubira, qui reconnaît l'esclavage comme un crime contre l'humanité. On (l'association, Ndlr) pense que c'est important d'en parler. De plus, au moment où l'on évoque le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, c'est aussi un moyen de rappeler qu'il a rétabli l'esclavage en 1802. Si ça peut permettre à certains, à notre échelle, de réfléchir à notre Histoire, d'échanger et de s'écouter, au lieu de se lancer des anathèmes, ce sera une réussite. Dans ce sens-là, cette exposition a un objectif citoyen. »

Que pourront découvrir les visiteurs dans cette exposition ?
« C'est une exposition extrêmement riche et bien documentée avec un texte très abondant, avec toute sorte d'enseignements qu'on ne trouve pas ailleurs. Elle se concentre exclusivement sur la France et ses contradictions sur la question de l'esclavage, du commerce colonial à nos jours. »

Comment s'est organisée la collaboration entre Grain de Liberté et votre association Tous pour les droits humains fondamentaux ?
« Denis Saillard (lire par ailleurs) est un de mes anciens élèves, nous sommes en contact depuis des années. Champagnole sera donc la première étape de cette exposition, avant d'être proposée à Lunéville, peut-être Bordeaux et à Nantes. En tant que Champagnolois, il souhaitait exposer dans la Perle du Jura, car les Comtois ont été importants dans la remise en cause de l'esclavage, avec comme figures de proue Épiphane Dunod (dit de Moirans, Ndlr), ou encore Léger-Félicité Sonthonnax, aux portes du Jura, à Oyonnax. »

« Les Noirs en France au XVIII^e siècle, des plantations coloniales aux abolitions de l'esclavage ». Galerie éphémère de Champagnole, du mardi 14 au vendredi 24 septembre. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire.

Une bande dessinée à l'origine de l'exposition

L'association Grain de Liberté est à l'origine de cette exposition illustrée par 13 kakémonos (grands panneaux illustrés, Ndlr) dont chacun porte une thématique. La structure éditée également la bande dessinée du même nom. En trois tomes, elle est le fruit de la collaboration entre Joki, né en Guadeloupe et ingénieur en région parisienne et Renaud Eusébe, dessinateur. Cette collaboration est appuyée par Denis Saillard, professeur agrégé et docteur en histoire. Le scénario de l'œuvre est librement inspiré du livre *Nègres et Juifs au XVIII^e siècle, le racisme au siècle des Lumières*, de Pierre Pluchon. Dans cette bande dessinée, on suit l'affranchissement de Julienne et Pampy, deux esclaves noirs plongés dans le Paris de 1775. Leur riche propriétaire Mendès, étant emprisonné, les deux protagonistes se retrouvent livrés à eux-mêmes dans la capitale. Ils vont rapidement trouver du travail et chercher à fuir l'emprise de leur maître à sa sortie de prison. Un procès aura pour but de les affranchir. Le récit met en scène, quelques années avant la Révolution, l'amorce de la fin de l'esclavage en France.

L'exposition éphémère qui va s'installer à Champagnole le 14 septembre s'inspire de la bande dessinée *Grain de Liberté*, de Joki et Eusébe. Illustration DR/Grain de Liberté Joki et Eusébe.

Plus d'informations sur <http://www.graindeliberte-pictures/>

“ L'exposition se concentre exclusivement sur la France et ses contradictions sur la question de l'esclavage, du commerce colonial à nos jours **”**

Rémy Gaudillier

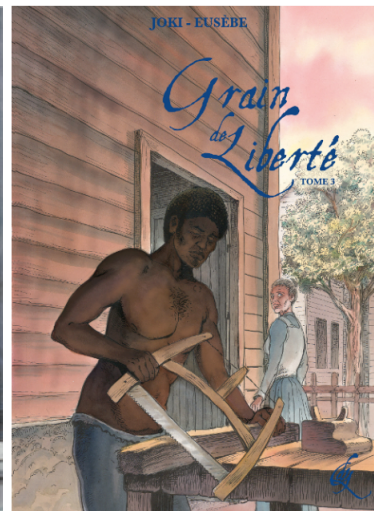
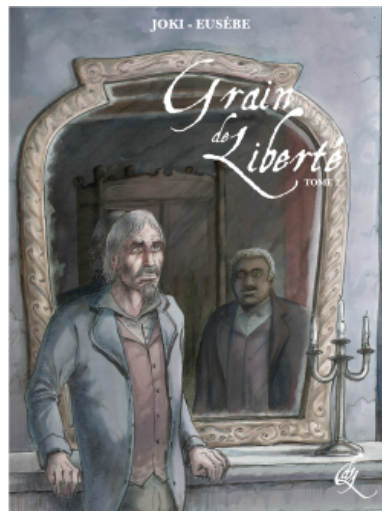
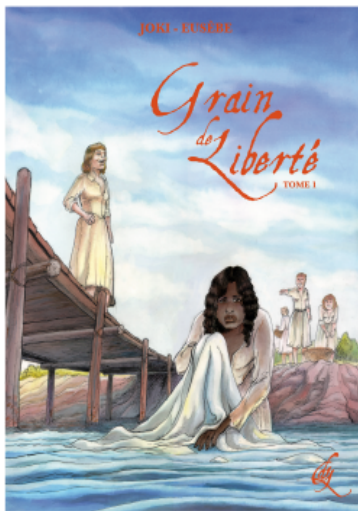
Annexe 3 : la bande dessinée Grain de liberté en 3 tomes

Grain de Liberté ©

Exposition

Les Noirs en France au XVIII^e siècle

5/7



C'est une fiction basée sur des faits réels, et librement inspiré du livre de Pierre Pluchon *Nègres et Juifs au XVIII^e siècle*, le racisme au siècle des Lumières » et d'autres ouvrages, notamment ceux d'Arlette Farge sur la vie de la population parisienne, ainsi que des travaux d'Erick Noël, Frédéric Régent, Oliver Grenouilleau, Marcel Dorigny.

Une bande dessinée historique :

1775. Le jeune roi Louis XVI règne depuis deux ans sur le royaume de France et ses colonies, dont la plus riche est la partie ouest de l'Île de Saint-Domingue, dans l'archipel des Antilles. Là-bas, 20 000 colons blancs sujets du Roi de France maintiennent en esclavage 500 000 noirs, raflés en Afrique, pour cultiver le café et produire le sucre de canne vendus dans l'Europe entière. Si l'esclavage est interdit sur le sol de France, de profondes inégalités demeurent et divisent le corps social.

À l'été 1775, Isaac Mendès-France, négociant et propriétaire agricole à Saint-Domingue revient en France, fortune faite, accompagné de deux esclaves, Julienne et Pampy.

Paris est alors une ville de contrastes : entre les quartiers populaires aux ruelles tortueuses et les places bordées d'édifices somptueux ; entre la convivialité des auberges et des guinguettes et les fêtes somptueuses des hôtels particuliers ; entre l'agitation des ateliers et des marchés, où couve l'émeute, et l'ordre maintenu par les gardes du lieutenant général de police ; entre l'encombrement des ports sur la Seine et les moulins et les cultures maraîchères qui parsèment les collines.

À Paris cependant, le maître Mendès n'est plus un personnage tout puissant : du fait de ses origines juives, il est rappelé à l'ordre par un inspecteur de police, puis insulté par un aristocrate, Salanges, et jeté en prison.

Julienne et Pampy sont alors livrés à eux-mêmes, sans repères. Ils doivent se mêler à la population et travailler pour subsister en rêvant de devenir libres. Des rencontres vont alors changer leurs vies. Julienne séduit Castelvert, un aristocrate, et Jean-François, un clerc. Elle lave et coud au côté de Pierrette dans un atelier. Pampy, de son côté trouve d'abord une place de docker sur le port, puis de menuisier pour Geneviève, la patronne de Julienne.

Lorsque Mendès sort de prison, il ne pense qu'à se venger. Mercure, le commis noir d'un ami fortuné essaie de le dissuader de s'en prendre à Salanges, non plus qu'à Julienne et Pampy. En dépit de sa colère Mendès doit se résigner quand Arante, le patron de Jean-François, obtient devant la justice

royale l'affranchissement de Julienne et Pampy.

Chacun des trois voit sa vie transformée : libres, Julienne et Pampy s'interrogent sur un retour à Saint-Domingue mais mesurent le prix des liens tissés avec Jean-François, Castelvert et Geneviève ; quant à Mendès, il doit, avec l'aide de Mercure, trouver un exutoire à sa déconvenue.

En savoir plus sur la BD :

On en parle :

Site Outremer360 : <http://outremers360.com/culture/livre-paris-grain-de-liberte-une-bd-sur-lesclavage-a-paris-avant-la-revolution-francaise-au-pavillon-des-oultre-mer/>

Fondation pour la mémoire de l'esclavage : <http://gip-mmeta.org/patrimoines-dechaines/> rubrique Les initiatives

Le dossier de presse

<http://www.graindeliberte.pictures>

Le teaser :

<https://vimeo.com/261640976>

Facebook :

<https://www.facebook.com/Graindelibert%C3%A9-189934265089268/>

<https://www.facebook.com/renaud.eusebe>

Contact presse pour la BD :

Evelyne Cuminal : 06.32.42.42.91 ev.cum@laposte.net